



L'écho des Éboulements

Mot du maire



Photo : Raphaël Bilodeau, courtoisie Cratère et marées

Avec le retour du printemps, une nouvelle énergie anime la région et se traduit par une multiplication d'événements. J'ai personnellement participé à des soirées marquantes et diversifiées. Sans vouloir toutes les énumérer, je tiens à souligner notamment les récentes levées de fonds organisées au profit du comité Cratère et marées et une autre pour le Cœur polyphonique de Charlevoix. Celle du Café Sol a également connu un franc succès. De plus, j'apprenais avec enthousiasme que les Chevaliers de Colomb ont réussi à récolter près de 3 000 \$ lors de leur soirée casino organisée en mars dernier à la salle municipale, une somme destinée à soutenir les personnes touchées par la fibrose kystique. Par ailleurs, la lecture théâtrale du Festival Scènes sismiques du 8 mai donne un avant-goût de l'édition automnale du festival en préparation. Enfin, il convient de mentionner le grand succès qu'a connu le dernier café-conférence organisé par le comité MADA, à l'image des précédentes éditions. L'esprit d'initiative qui bouillonne aux Éboulements est assurément stimulant.

Je saisis l'occasion pour m'adresser aux organismes et aux porteurs de projets de notre municipalité. Je le répète régulièrement, je suis extrêmement reconnaissant des efforts déployés par notre communauté engagée. Je me réjouis de voir cette effervescence en croissance. Ceci étant, j'invite les organismes qui souhaitent obtenir un soutien municipal à structurer dès maintenant leur projet, en vue de la préparation du budget 2026 et ce, peu importe l'envergure des projets. En déposant vos demandes complètes et bien ficelées en amont de l'exercice budgétaire, vos projets bénéficieront d'une meilleure réceptivité et vous offrez au conseil municipal une prévisibilité dans l'organisation des finances publiques.

Je prends un moment pour aborder le contexte économique actuel. L'incertitude et l'inflation des années précédentes accentuent la charge fiscale sur les ménages à travers la province, incluant la population ébouloise. Le dépôt du budget provincial en mars dernier en fait la démonstration, avec un déficit anticipé frôlant les 14 milliards. Conséquemment, de nombreuses coupures dans les programmes de soutien, incluant ceux destinés à soutenir la population, s'opèrent au sein des ministères et ont un impact au niveau des municipalités locales de même qu'après des MRC. On le constate avec le retrait du programme Réno-Région, un programme essentiel

pour aider les propriétaires occupants les moins nantis à corriger des déficiences majeures à leur résidence. L'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités nous fait également grincer des dents : même si notre municipalité est en excellente santé financière, l'absence d'indexation des programmes de financement municipaux a un impact direct sur les capacités financières des municipalités qui doivent composer avec une hausse importante des coûts liés à la réalisation de projets et au maintien des services à la population. Notez que votre conseil municipal dénonce ces deux situations et que des résolutions ont été adoptées lors de notre dernière séance régulière, dans le but de faire pression auprès des instances nationales.

Sachez que vos élus sont conscients et sensibles à l'égard de la pression financière qui s'exerce sur les finances des contribuables. La capacité financière des ménages demeure limitée et le conseil municipal n'a pas l'intention de transférer la pression sur l'impôt foncier (vos comptes de taxes). Les élus prendront en considération le contexte économique au moment de fixer les taux de taxation pour l'année 2026, au dépôt du prochain budget municipal, pour éviter d'exacerber la charge fiscale de ses citoyennes et citoyens.

Je termine sur une note positive en confirmant l'affectation de 2 cadets policiers à la plage de Cap-aux-Oies pour la prochaine saison estivale. La collaboration avec la Ville de Baie-Saint-Paul se poursuit pour une seconde année. Les patrouilles régulières viseront à promouvoir un environnement respectueux et à sensibiliser chacun aux comportements attendus dans un lieu partagé. De plus, je confirme que l'installation de l'escalier donnant accès à la plage s'est effectué le 8 mai dernier, donnant suite à la demande de citoyens du secteur.

On se souhaite un bon début de saison !
Emmanuel Deschênes, maire des Éboulements

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Informations	1 à 3
Bibliothèque	4
Avis publics	4

Informations

Motion de félicitations—Médaille de la Lieutenant-gouverneure pour les aînés



En février dernier, la Municipalité des Éboulements désirait souligner l'implication du citoyen Gervais Gonthier au sein de sa communauté, en déposant sa candidature au programme des distinctions honorifiques de la Lieutenant-gouverneure du Québec. Le conseil municipal a le plaisir de vous annoncer que Gervais s'est vu remettre la médaille de la Lieutenant-gouverneure pour les aînés lors de la cérémonie officielle, qui s'est tenue le 6 avril dernier à Wendake. Au nom de conseil municipal et de la population Ébouloise, Michel Crevier, conseiller, a adressé une motion de félicitations à Gervais Gonthier lors de la séance régulière du 5 mai dernier. Emmanuel Deschênes rendait ses hommages, ce qui permit de clore la séance avec bienveillance et émotion.

Pour certains, Gervais est une figure familière, un visage connu du village. Pour d'autres, peut-être moins. Mais que vous le connaissiez personnellement ou non, laissez-nous présenter nos éloges à un homme et à son histoire exceptionnelle.

Gervais Gonthier connut un parcours de vie particulier, marqué par les défis liés aux politiques d'internement sous le gouvernement Duplessis (Orphelins de Duplessis). Malgré les défis en début de parcours, son dévouement et son implication au sein de la communauté des Éboulements sont plus que remarquables, notamment par son implication au sein de la Garde paroissiale, au comité des loisirs et en tant que membre fondateur du Conseil local des Chevaliers de Colomb. Sa générosité et son dévouement sont sans limites. Chaque hiver, bravant les blizzards les plus redoutables des « Éboul-vent », on aperçoit soudainement Gervais, vêtu de sa « suit » et de son dossard fluorescent, déneiger avec une force tranquille les allées de l'église et celles des aînés. Pour lui, ce n'est jamais une corvée, mais un geste d'amitié.

Gervais Gonthier est bien plus qu'un habitant des Éboulements, il en est devenu un pilier. Son parcours est une source d'inspiration pour nous tous. Son histoire est un hommage à la résilience humaine, à la puissance des liens sociaux et familiaux, et un appel à la solidarité et à l'inclusion.

Félicitations Gervais et merci de faire partie de notre collectivité !

Suivi concernant la sécurité routière

La sécurité routière demeure une priorité pour la municipalité, englobant tant le réseau local que les infrastructures sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Dans cette optique, la municipalité a initié une démarche auprès du MTMD en sollicitant une analyse de sécurité routière ciblant quatre points névralgiques de la route du Fleuve : les intersections avec le rang Cap-aux-Oies, la route du Port, le rang Sainte-Catherine, le développement de la Seigneurie, ainsi que la zone scolaire située dans le noyau villageois.

Concernant la problématique de la vitesse excessive sur le rang Sainte-Catherine, la municipalité a entrepris cet hiver des démarches auprès de firmes d'ingénierie spécialisées en sécurité routière afin d'identifier des solutions efficaces et pérennes, et d'établir une vision stratégique cohérente pour l'ensemble du réseau routier local. Bien que cette démarche s'inscrive dans une perspective à long terme, des mesures d'atténuation provisoires ont été déployées. L'installation de 2 radars pédagogiques sur le rang est notable, de même qu'un renforcement de la patrouille policière sur l'ensemble du territoire, témoignant de la réceptivité de la Sûreté du Québec aux représentations municipales.

Enfin, la présence accrue de cerfs de Virginie sur le territoire et le risque conséquent de collisions nous incite à interpellier de nouveau le MTMD. L'objectif est de requérir l'implantation d'une signalisation spécifique indiquant la présence de cervidés sur divers tronçons de la route provinciale, afin de sensibiliser les automobilistes à ce risque.

Aide aux ménages à faible revenu



Le conseil municipal est sensible à la réalité de certaines familles, de certains aînés, pour qui le coût du loyer accapare une grosse partie du revenu mensuel. Afin d'aider ces gens, le conseil municipal soutient financièrement l'implantation du Programme de supplément au loyer (PSL) du gouvernement du Québec, déployé en collaboration avec l'Office régional d'habitation de la MRC de Charlevoix (ORH).

En effet, les personnes admissibles pourraient se prévaloir d'une aide financière et payer un loyer correspondant à 25 % de leur revenu total de l'année civile précédant le début du bail. Les logements qui font partie du marché locatif privé sont admissibles.

Pour vérifier votre admissibilité, contactez l'ORH :
Direction@orhmrc.ca
418 435-2850

Journée d'information

L'Office régional d'habitation de la MRC de Charlevoix sera présent le 15 mai 2025 dans notre municipalité.
Au 2335 route du Fleuve, de 10h à 14 h
Pour information : 418 435-2850

Informations

Règlement provincial Sécurité des piscines

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées. Adopté en 2010, le règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité.

Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1er novembre 2010, et qui bénéficiait auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer. Toutes les autres piscines doivent déjà être conformes aux règles.

Ce règlement édicté par le gouvernement provincial est appliqué par les municipalités locales. L'inspecteur municipal procédera à des visites au cours de la saison estivale pour vérifier la conformité de vos installations.

Prenez note qu'un permis émis par l'inspecteur municipal est exigé pour les travaux suivants :

- Construire, installer ou remplacer une piscine ;
- Installer un plongeoir ;
- Construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse ouvrant sur une piscine.

Pour en savoir plus sur la réglementation, consultez la page Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, section piscine et spas, sécurité des piscines résidentielles ou lisez le code suivant avec votre appareil mobile :



Chiens en laisse

La Municipalité rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps dans les lieux publics, dont les parcs, les plages et les sentiers pédestres. Soulignons aussi que tout propriétaire a le devoir de ramasser les excréments de son chien dans les endroits publics et d'en disposer d'une façon hygiénique. C'est une question de civisme et de respect!

Les Éboulements : fière détentrice de 3 Fleurons



La municipalité est membre de la Corporation des Fleurons du Québec et détient la certification de 3 fleurons, gage d'un embellissement horticole de grande qualité dans la majorité de nos secteurs. Participer activement au mouvement des Fleurons du Québec est une opportunité pour valoriser notre patrimoine, embellir nos milieux de vie et innover pour un cadre de vie à la fois agréable et respectueux de l'environnement.

Sur le plan touristique, les avantages de la certification Fleurons du Québec sont indéniables : la mise en valeur des paysages et l'attractivité touristique accrue auprès des visiteurs québécois, canadiens et internationaux, qui reconnaissent et apprécient la valeur de cette distinction.

**Nous vous invitons
chaleureusement à soutenir
cette démarche en consacrant
un peu de votre temps et de
votre énergie à fleurir,
aménager et dynamiser vos
propriétés.**

Engageons-nous collectivement dans cette belle aventure des Fleurons pour cultiver une fierté commune et une harmonie verdoyante au sein de notre communauté.

Alors, soyons acteurs de la beauté de notre environnement ! Chaque geste, aussi petit soit-il, contribue au mouvement. Ensemble, fleurissons notre municipalité et cultivons le bonheur !

Je tiens à remercier sincèrement le dévoué comité de bénévoles dont l'implication dans l'aménagement horticole public est essentielle pour faire de notre village un lieu si agréable à vivre et à visiter. D'ailleurs, toute personne qui souhaite nous prêter mainforte est la bienvenue.

Sylvie Bolduc, conseillère municipale,
Responsable du comité Fleurons

Distribution d'arbres gratuits à l'édifice municipal



Vous souhaitez ajouter une touche de verdure à votre propriété tout en contribuant à la beauté de notre communauté ? La municipalité vous offre une opportunité lors de sa journée de dons d'arbres le **17 mai, de 9h à midi, à l'édifice municipal des Éboulements** : 2335 route du Fleuve.

**Joignez-vous à nous le 17 mai
pour cette initiative écologique
et conviviale ! Ensemble,
verdissons notre
environnement!**

En venant chercher votre arbre, vous pouvez également récupérer gratuitement du compost, un allié précieux pour une plantation réussie. Vos sacs ou autres contenants personnels sont nécessaires pour le récupérer. De plus, la sympathique et compétente Brigade verte de la MRC sera sur place pour partager avec vous ses précieux conseils en matière de plantation et d'entretien, vous assurant ainsi de voir votre arbre s'épanouir.

Activités culturelles et de loisirs

Quelle que soit la saison, plusieurs activités s'offrent à vous. Les activités des organismes municipaux et celles de loisirs et de culture sont regroupées dans un seul feuillet afin que vous soyez au fait de ce qui se passe sur le territoire de la municipalité.

La programmation Loisirs et culture de la municipalité est postée dans tous les foyers à chaque saison. **Celle de l'été 2025 est distribuée au mois de juin.**

Ainsi, les activités de la FADOQ, des Cercles de fermières et de la Bibliothèques, qui étaient traditionnellement présentées dans le présent bulletin, y sont dorénavant intégrées.

Avis publics



MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988

Membres du conseil

Maire	Emmanuel Deschênes
Conseillères	Sylvie Bolduc Diane Tremblay Évelyne Tremblay
Conseillers	Mathieu Bouchard Michel Crevier Mario Desmeules



Prochaines séances du conseil municipal

LUNDI 2 JUIN
LUNDI 7 JUILLET

Retrouvez-nous sur le Web
leseboulements.com

Notre page Facebook
Municipalité des Éboulements

Pour toute information en lien avec
le journal l'Écho des Éboulements,
veuillez contacter :

Rébecca Bleau
dga@leseboulements.com

Avis public—bilans sur la qualité de l'eau potable

Avis public est donné par la soussignée que les bilans sur la qualité de l'eau potable livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, conformément à l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, sont déposés. Le bilan indique le nombre minimal d'échantillons dont le prélèvement est obligatoire, le nombre d'échantillons prélevés pour chaque paramètre, ainsi que le nombre d'échantillons analysés par le laboratoire accrédité durant cette période et ce, pour les réseaux de distribution des Éboulements (numéro X0008761) et de la Seigneurie (numéro X2110332). Les bilans sont disponibles pour consultation au bureau municipal.
DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 7^{ème} JOUR DE MAI 2025.

Rébecca Bleau, directrice générale adjointe

Feux de printemps



Malgré des températures printanières fraîches et un sol encore humide, les feux de nettoyage de terrain ou de brûlage de rebut causent un grand nombre d'incendies de forêt. Chaque printemps, quelque 75 feux affectant la forêt sont causés par un brûlage de rebuts dont on a perdu le contrôle. Les herbes asséchées et les végétaux morts autour de l'emplacement du brûlage peuvent s'enflammer plus rapidement que vous ne pourriez le penser.

Optez pour des solutions sécuritaires et écologiques comme le compostage, la collectes des résidus verts et le dépôt à l'écocentre. Si vous devez faire un feu de brûlage, sachez qu'une autorisation du Service de sécurité incendie est requise et ce, pour tout type de feu à ciel ouvert : 418 635-1215.



Un merci tout spécial à nos bénévoles

Grâce à votre générosité – votre temps, vos compétences, votre expérience et votre passion – notre bibliothèque prospère et rayonne au sein de notre communauté. Votre engagement est une richesse inestimable. Du fond du cœur, un immense **merci!**

Club TD—Bonne nouvelle pour les enfants passionnés de lecture, le CLUB TD reviendra l'été prochain ! Soyez attentifs, vous serez informés des détails par courriel ou par notre page Facebook.

Cartes MUSÉO— Jusqu'au 31 mai, partez à la découverte d'un musée avec les cartes MUSÉO. N'hésitez pas à emprunter la carte du musée de votre choix, disponible à notre comptoir de prêt. Vous pouvez consulter la liste des musées sur le site Internet suivant : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/museo

Recherche de bénévoles

Notre dynamique bibliothèque a besoin de votre soutien! Nous sommes activement à la recherche de bénévoles, particulièrement pour le service de garde les mercredis (visites scolaires).

Horaire régulier

Tous les mardis de 9h30 à 11h et les mercredis et dimanches de 13h à 15h30

Joindre la Bibliothèque

2335, route du Fleuve, local 210
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2990
Courriel : bibliotheque@leseboulements.com

Portail Internet : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements

Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard
Francine Bolduc,
Pour l'équipe de la Bibliothèque

Équipe municipale

Directeur général et greffier-trésorier
Directrice générale adjointe et
greffière trésorière adjointe
Responsable de l'urbanisme et chargé de projet
Secrétaire administrative
Technicienne à la comptabilité
Directeur des travaux publics
Directeur des travaux publics adjoint
et directeur du Service de sécurité incendie
Inspecteur en bâtiment
M. Gingras est présent le mardi et le mercredi
de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16h
Service d'urgence
Service de sécurité incendie (permis de brûlage)

JEAN-SÉBASTIEN PILOTE

RÉBECCA BLEAU
MATHIEU BILODEAU
MARIANNE DUCHESNE
SARA-PIER TURCOTTE
GRÉGOIRE BOUCHARD
PATRICK BOUCHARD

JUSTIN GINGRAS

9-1-1
418 635-1215